



## LES COMMUNES DE SEYMAZ-RÉGION ENGAGENT DES GARDES RURAUX

**Conséquence de l'augmentation des cas d'incivilité dans les campagnes, les 7 communes de Seymaz-Région, Choulex - Gy - Jussy - Meinier - Presinge - Puplinge - Vandoeuvres, ont décidé d'engager des gardes ruraux pour rappeler à l'ordre les promeneurs irrespectueux des cultures et de la nature. Dans un premier temps, au nombre de trois, pour un taux d'activité total de 80%, les gardes ruraux sillonneront la région de la Seymaz en vélo électrique dès le 1<sup>er</sup> septembre 2021. Ils seront assermentés par les Maires et équipés d'un uniforme.**

Les missions dévolues aux gardes ruraux, appelés gardes auxiliaires au sens de la LAPM (loi sur les agents de la police municipale, les contrôleurs municipaux du stationnement et les gardes auxiliaires des communes) trouvent leur fondement juridique dans la LPRur (loi sur la police rurale) ainsi que dans son règlement RPRur (règlement sur la police rurale).

Les deux missions centrales des gardes-ruraux seront de prévenir les atteintes à l'aire agricole, en particulier aux terrains affectés ou appropriés à l'agriculture, y compris aux accès, aux délimitations, aux valeurs naturelles qui s'y trouvent ainsi que le contrôle des points de collecte des déchets, qu'ils soient situés sur des parcelles du domaine public ou sur des propriétés privées.

L'activité sera déployée tout au long de l'année avec des pics de présence durant la belle saison de mars à fin octobre sur les quelques 65 km de routes et chemins d'ores-et-déjà identifiés comme zones sensibles. Pour information, les 7 communes représentent une superficie de 3'730 hectares et une population de 11'000 habitants.



Afin d'être reconnu, les gardes ruraux porteront un uniforme de couleur beige et arboreront le logo de Seymaz-Région sur l'épaule ainsi que la dénomination GARDE RURAL au dos. Les gardes ruraux axeront leur communication sur la pédagogie privilégiant le contact, l'aide et la communication d'informations. Cette proximité s'exprimera au travers des multiples tâches qu'ils assumeront au profit de la collectivité.

Continuellement à l'affût d'informations, ils s'inquiéteront du comportement inhabituel des usagers et tenteront ainsi de débusquer les foyers d'incivilités. Si nécessaire, ils seront habilités à verbaliser les infractions constatées.

**Nous vous remercions de leur réserver un bon accueil !**

La Mairie